

Initiatives

Communauté de communes Montrevel-en-Bresse

La Com'com EN CHIFFRES

- Membres : 14 communes
- Population : 15 070 hab
- Collecte OM : 1 fois/sem.
- Déchèterie : 1 à Etrez (+ convention d'utilisation déchèterie Polliat)
- Tri : apport volontaire
- Points d'apport volontaire : 38 (156 colonnes)
- Production d'OM : 155 kg/an/habitant
- Tri sélectif : 86kg/an/habitant

En bref...

Déchèterie payante pour les professionnels

Depuis le 1^{er} septembre, l'accès des professionnels en déchèterie pour tous les déchets divers et encombrants (meubles, polystyrène, laine de verre, PVC, plastiques non recyclables, bois traité, etc.) est payant. Les professionnels sont acceptés pour un volume maximum de déchets de 1 100 l/semaine, moyennant le paiement d'un ticket de 25 €. Ce ticket est nominatif. Il est en vente auprès de la Direction des infrastructures et de l'environnement de la communauté de communes. Pour les déchets valorisables (cartons, ferrailles, papiers, bâches plastique, déchets électroniques ou électroménagers et emballages ménagers), l'accès reste gratuit. Les déchets toxiques, gravats, déchets verts et placoplâtres sont interdits (voir filières spécialisées).

Lutte contre les dépôts sauvages

Sacs d'ordures ménagères, polystyrènes ou encombrants, on constate encore trop souvent sur le territoire, des dépôts sauvages de déchets, aux abords des points d'apport volontaire notamment. Depuis septembre, pour décourager les actes malveillants, la communauté de communes a

Une ambassadrice à votre service



Arrivée en juin, Audrey Taboulet est la nouvelle ambassadrice du service environnement, chargée de la réduction et du tri des déchets.

A tout juste 30 ans, la jeune femme est titulaire d'un BTS en gestion et protection de la nature et d'une licence professionnelle en gestion et traitement des déchets. Elle a déjà rempli des fonctions en lien avec la collecte sélective des déchets, à Poligny dans le Jura.

• Des objectifs du Grenelle

Cinq ans pour diminuer de 7% les tonnages de déchets ménagers, sur tout le territoire français, c'est l'un des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. Et c'est dans ce cadre qu'Audrey Taboulet a été recrutée, pour sensibiliser les usagers aux bons gestes du tri mais aussi les inciter à modifier leurs comportements d'achat. Elle est chargée d'animer et d'organiser des actions de communication de proximité, auprès du grand public et des scolaires.

• Une semaine pour réduire les déchets

En novembre, comme chaque année, s'est déroulée la semaine européenne de réduction des déchets à la source. L'occasion pour Audrey Taboulet de mener ses premières actions de sensibilisation en Bresse. L'atelier du panier éco-citoyen a largement marqué les esprits. Lan dernier, l'expérience s'était faite avec des caddies à main. Cette année, elle a été renouvelée avec des chariots. Le principe ? Présentez deux chariots de provisions contenant les mêmes produits, de la même marque, mais conditionnés différemment (portions ou grande contenance). Affichez le prix de chaque chariot, son volume de déchets... le résultat est éloquent.

en place une prestation d'enlèvement des dépôts sauvages, d'un montant de 75 €. Il ne s'agit pas là d'une amende mais du coût constaté de traitement et d'enlèvement par les services communautaires, des ordures déposées illicitement. Toute personne qui aura été identifiée comme ayant déposé des déchets sur la voie publique se verra facturer cette prestation.

"...il y a mille et une manières d'agir pour préserver l'environnement"

Economisons le papier !

La Direction des infrastructures et de l'environnement a mis en place, en 2009, un plan de réduction de sa consommation de papier. Objectif : une diminution de 50% d'ici 2012.

Après analyse, il a été établi que, entre 2006 et 2008, le service avait consommé en moyenne chaque mois 3 150 feuilles. Soit un objectif à atteindre en 2012 de 1 575 feuilles.

Pour y parvenir, les premières mesures d'économie ont été mises en place rapidement : impressions en recto-verso, courriels, limitation de l'usage du fax, utilisation du verso des feuilles déjà utilisées. Tout a été revu. Jusqu'aux imprimés types (demandes de congés, feuilles de travail, formulaires divers), repensés de manière à réduire le nombre de feuilles utilisées.

Des résultats ? Immédiatement, le service a obtenu des résultats avec au 2nd semestre 2009 une moyenne de consommation de 2 000 feuilles/mois puis, au 1^{er} semestre 2010, une moyenne de 1 800 feuilles. L'objectif est en ligne de mire mais les dernières feuilles seront les plus difficiles à économiser. De

nouveaux leviers sont donc à l'étude : utilisation du fax en réseau, mise en commun de données avec les services généraux, dématérialisation, etc.



Décoré aux couleurs de la prévention et du tri, le tribus de la communauté de communes

• Sensibiliser les plus jeunes

On le sait bien, chacun peut corriger ses mauvaises habitudes. Mais le mieux pour parvenir à réduire les déchets, demain, c'est d'apprendre tout de suite les bons gestes. Une mission importante confiée à la jeune ambassadrice qui aura ces prochaines années la tâche de sensibiliser les jeunes générations à la réduction des déchets. Depuis plusieurs années déjà, les classes de primaire et de 6ème bénéficient d'ateliers pédagogiques sur le thème des déchets. Mais aujourd'hui de plus en plus, il est question de prévention : "Un goûter sans déchet, est ce possible ?", "Les jouets dont on ne se sert plus, faut-il les jeter ?", "Et ce jeu vidéo, est ce que je ne peux pas l'emprunter ?". Des questions qui doivent revenir comme un réflexe pour, demain, moins jeter.

"Sensibiliser les plus jeunes ? C'est essentiel."

initiative+

Un salon éco-responsable

Le salon de coiffure "Bio'sp'hair par Eulalie", à Affignat est un modèle de développement durable. D'ailleurs, il arbore déjà deux labels verts : le label "Entreprise verte 2009" attribué par la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ain, et le label "mon coiffeur s'engage", décerné en 2010 par les professionnels de la coiffure. Deux labels qui récompensent l'engagement de la jeune propriétaire du salon, Eulalie Girod, en faveur de la réduction des déchets et du respect de l'environnement. Tri des déchets, produits végétaux pour les shampoings et colorations, flacons de grande contenance et entièrement compostables, lampes à économie d'énergie, meubles sans formaldéhyde, mousses écologiques pour l'eau, enseignes à led et boule de lavage bio pour le linge, tout est pensé développement durable.

Parce que c'est important dit la jeune femme, pour l'environnement et notre environnement de travail.



Déjà deux labels pour le salon d'Eulalie

La communauté de communes est chargée de la collecte et de la gestion des déchets ménagers (OM, tri, déchèteries). Elle est partenaire du programme local de prévention et de réduction des déchets.